

REGLEMENT COMPLET

L'inscription à la manifestation « *Les Foulées Thermales 2017* » implique la connaissance et l'acceptation du présent règlement.

Le règlement général des courses hors-stade est disponible sur <http://www.athle.com>

Le règlement complet de l'épreuve et toutes les informations utiles sont disponibles sur le site www.logicourse.fr internet de la course www.club.quomodo.com/fraternelle-gym-montrond

La 6^{ème} édition de la manifestation « *Les Foulées Thermales* » est organisée le Dimanche 27 Aout 2017 par la Fraternelle Gymnastique de Montrond les bains. Trois parcours (non mesurés officiellement) de 14,7 km, 9,9 km et 5,9 km sont tracés en une boucle; les parcours enfants font 0,750 km, 1,5 km et 2,25 km selon l'âge des enfants.

1. Les courses

Le départ * des parcours s'effectue comme suit :

-Course « Foulée 15 km »: **9h00**

-Course « Foulée 10 km », Course « Foulée 6 km », Animations « Running pour tous 6 ou 10 km ») à **9h10**.

-Animations « Foulées Enfants » à partir de **10h15**. (parcours tracés autour du château).

*(Départ et arrivée dans « Le Pré du chêne » au pied du château)

Les animations « Foulées Enfants » et « Running pour tous » (6 et 10 kms) sont non chronométrées et non classées; les animations « Foulées enfants » sont encadrés par des adultes.

Les coureurs doivent impérativement respecter les parcours balisés.

Les courses « Foulées 15 km, 10 km et 6 km » sont gérées par chronométrage électronique à l'aide de puce.

Chaque coureur des courses « Foulées 15, 10 et 6 km doit porter son dossard, de manière visible, sur le devant du maillot, du départ jusqu'au franchissement de la ligne d'arrivée.

Un coureur sans dossard ne sera pas pris en charge par l'organisateur en cas d'accident ou de défaillance. Il n'apparaîtra pas dans les classements et ne se verra pas attribué de lots ou récompenses. Les organisateurs, sont seuls juges pour trancher les éventuels litiges constatés.

Après avoir franchi la ligne d'arrivée les dossards sont rendus à l'organisateur.

En cas d'abandon, le coureur concerné aura l'obligation de remettre son dossard aux organisateurs soit via un jalonneur sur le parcours ou soit au responsable de la manifestation sur la zone d'arrivée.

Les courses compétitives « Foulées 15 km, 10 km, 6 km » sont ouvertes aux hommes et femmes, licenciés ou non licenciés mais titulaires d'un certificat médical :

- Course « Foulées » de 15 km et 10 km – ouverte aux personnes nées avant 2001 inclus
- Course « Foulées » de 6 km – ouverte aux personnes nées avant 2003 inclus

Les épreuves non compétitives suivantes sont ouvertes à tous sans licence ni certificat médical :

- « Running pour tous » en 1 boucle de 6 km ou de 10 km (allure libre, sans classement ni chronométrage). Cette animation est réservée aux personnes nés avant 2003 inclus. Les participants à cette animation porteront un

dossard afin d'être pris en charge par l'organisateur en cas d'accident ou de défaillance; ils devront avoir regagnés la ligne d'arrivée **au plus tard à 11h00.**

- « Foulées Enfants » animation non compétitive – ouverte aux enfants comme suit :
 - 1 boucle de 0,750 km pour les enfants nés en 2008-2009-2010
Catégorie d'âge de 7 à 9 ans
 - 2 boucles de 0,750 km pour les enfants nés en 2006 et 2007
Catégorie d'âge de 10 à 11 ans
 - 3 boucles de 0,750 km pour les enfants nés entre 2004 et 2005
Catégorie d'âge de 12 à 13 ans

1 Les inscriptions

Pour s'inscrire aux courses compétitives, les coureurs doivent obligatoirement remplir les conditions suivantes :

- Etre titulaires d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un « Pass' J'aime Courir » délivrés par la FFA en cours de validité à la date de la manifestation.
- Ou titulaires d'une licence sportive, en cours de validité, délivrée par une fédération uniquement agréée, sur laquelle doit apparaître, par tous les moyens, la non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition
- Etre titulaire d'une licence compétition délivrée par la FF Tri, la FFCO, ou la FFPM en cours de validité pour la saison en cours ;
- Ou titulaires d'une licence délivrée par l'UNSS ou l'UGSEL, en cours de validité à la date de la manifestation, et dans la mesure où l'engagement est valablement réalisé par l'établissement scolaire ou l'association sportive scolaire
- Ou, pour les autres participants, titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an à la date de la compétition ou de sa photocopie. Ce document sera conservé en original ou en copie par l'organisateur en tant que justificatif. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

Pour les mineurs l'autorisation parentale devra être obligatoirement signée par le représentant légal sur le bulletin d'engagement.

L'organisateur conservera selon le cas, la trace de la licence présentée (numéro et fédération de délivrance), l'original ou la copie du certificat.

Pour s'inscrire aux courses non-compétitives ou aux animations

- Pas besoin de certificat médical ou de licence pour les enfants participants aux « Animations « Enfants ».
- Pas besoin de certificat médical ou de licence pour participer à l'animation « Running pour tous 6 et 10 km».

Pour participer aux courses non-compétitives, les participants doivent simplement être inscrit, un dossard portant le logo de la manifestation leur sera remis et devra être apposé sur leur maillot. Un participant sans

dossard ne sera pas pris en charge par l'organisateur. Pour les mineurs l'autorisation parentale devra être obligatoirement signée par le représentant légal sur le bulletin d'engagement.

Les bulletins d'inscription doivent être totalement complétés et être lisibles. Les dossiers incomplets ou illisibles ne seront pas pris en considération.

Tout engagement est personnel, ferme et définitif et ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement pour quelque motif que ce soit.

Pour s'inscrire au « Challenge Famille » :

- **être au minimum 2 adultes et au moins un enfant d'une même famille** engagés en individuel dans au moins 1 course ou animation. **(inscription sur place le jour de la course)**

Les inscriptions peuvent s'effectuer:

- En ligne sur le site internet [« www.logicourse.fr »](http://www.logicourse.fr)

Clôture des inscriptions internet le 25 Aout 2017 à minuit (paiement en ligne sécurisé)

- Par courrier à : Mr Claude NIGON
498, rue du 8 mai 1945.
42210 Montrond les bains
(jusqu'au mardi 22 Aout 2017 le cachet de la poste faisant foi)
- La veille de la course **de 16h00 à 17h00** à l'Atelier du Rival (à côté de l'Office du Tourisme)
- Le jour de la course **jusqu'à 8h30** à l'Atelier du Rival (à côté de l'Office du Tourisme) pour toutes les courses ou animations.

(pas d'inscription par téléphone)

2 ANNULATION COURSE :

En cas de force majeure, d'évènements climatiques, de toutes circonstances mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit de modifier le circuit ou d'annuler l'épreuve sans que les participants puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Pour des raisons d'organisation, l'organisateur se réserve le droit de limiter les inscriptions à 500 participants cumulés pour les courses ou animations.

3 Le coût de l'inscription :

- « Foulées 15 km : 15 euros *
- « Foulées » 10 km : 10 euros *
- « Foulées » 6 km : 7 euros*
- « Running pour tous (6 km ou 10 km): 6 euros*
- « Foulées Enfants» (0,750 km, 1,5 km et 2,250 km): 3 euros (inscription uniquement le jour de la course).

***Pas de frais supplémentaire pour l'engagement par internet.**

***L'engagement sera majoré de 3 euros le jour de la course (sauf pour les animations enfants).**

- Participation au « Challenge Famille » : **Gratuit (Inscription le jour de la course).**

4 Le retrait des dossards

Il a lieu à «**l'Atelier du Rival**» à côté de l'Office de Tourisme de Montrond les bains :

- **le matin de l'épreuve : jusqu'à 8h30 pour toutes les courses.**

Pour retirer son dossard (pour les courses chronométrées), le coureur doit être à jour du règlement du coût de l'inscription, avoir fourni copie de sa licence ou d'un certificat médical valide s'il a effectué son inscription via le site internet www.logicourse.fr ou s'il s'inscrit directement auprès de l'organisateur lui avoir présenté une licence sportive de la saison en cours ou donner un exemplaire d'un certificat médical (datant de moins d'un an) de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme (ou de la course à pied) en compétition ; cette exemplaire est conservé par l'organisateur.

Un coureur ne fournissant pas les documents demandés ne pourra pas retirer son dossard et se verra refuser de participer à la course par les organisateurs.

Par mesure d'hygiène, les épingles pour accrocher les dossards ne sont pas fournies.

5 Sécurité

La « Fraternelle Gymnastique de Montrond les Bains, organisatrice de l'épreuve, est couverte par sa police d'assurance responsabilité civile.

Le service médical est assuré sur l'ensemble du parcours par :

- La « Croix Rouge » dont une unité est présente sur les parcours.

La sécurité sera assurée sur l'ensemble du parcours par des signaleurs.

6 Services

Deux ravitaillements sont installés à mi-parcours pour le 15km et le 10km et un pour le 6 km. Des cartons pour collecter les déchets seront mis en place sur ces zones de ravitaillements sur une distance de 100 ml après le poste aussi nous vous remercions d'utiliser ces collecteurs et de ne rien jeter dans la nature.

Un ravitaillement supplémentaire plus conséquent est prévu à l'arrivée et est à disposition de l'ensemble des coureurs en fin de course.

Un vestiaire sera à disposition des participants sur le site pour la prise en charge des effets personnels des coureurs (sacs, clefs,.....).

Des douches seront à disposition des participants au gymnase Henri Thomas situé stade Chavanne route de Feurs (accès libre).

7 Les récompenses et les lots

La distribution des récompenses et des lots est liée à la présence des bénéficiaires. La remise des récompenses aura lieu à l'issue de l'arrivée du dernier participant de chaque épreuve.

Au retrait des dossards un cadeau d'accueil sera offert aux **300 premiers adultes inscrits.**

- **SCRATCH (Courses 15 km, 10 km et 6 km)**

Récompenses SCRATCH	1 ^{er}	2ème	3ème
Homme	Trophée de la Municipalité + 1 Passeport Découverte « Les Iléades »	Coupe de « Les Iléades » + 1 Passeport Découverte « Les Iléades »	Coupe de la société « Atelier Michel Rivaud » + 1 Passeport Découverte « Les Iléades »
Femme	Trophée du Casino « JOACASINO » + 1 Passeport Découverte « Les Iléades »	Coupe du « Crédit Agricole » + 1 Passeport Découverte « Les Iléades »	Coupe de la société « VIVAL » + 1 Passeport Découverte « Les Iléades »

- **HORS SCRATCH (Courses 15 km, 10 km et 6 km) (Pas de cumul avec le classement scratch)**

Récompenses pour tous les 1^{er} des catégories minimales, cadets, Juniors, espoirs, seniors, vétérans 1 et vétérans 2 et plus masculin et féminin.

- **CHALLENGE FAMILLE**

Récompenses « Challenge Famille »	<u>Attribués par tirage au sort :</u>
	2 familles (Passeport Découverte « Les Iléades » pour 3 personnes)

- Récompenses pour tous les enfants engagés (pas de classement, pas de chrono)
- Des nombreux lots sont attribués par tirage au sort pour tous les participants aux courses « Foulées 6,10 et 15 km » et à l'animation « Running pour tous » (des lots offerts par la Caisse locale du Crédit Agricole, des entrées et soins aux ILEADES à Montrond les bains, des repas au Restaurant Carre Sud, des tirages photos du photographe Studio Marlène Montrond les bains, des saucissons et quarts de jambon offert par les salaisons BATISTOU, des lots divers.....)